

URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecin

Guénange : téléphoner au cabinet du médecin traitant.

Pharmacie

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

Kédange-sur-Canner :

57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).

Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

BERTRANGE-IMELDANGE

Prévention contre la violence



Un auditoire intéressé par le travail des jeunes sur un sujet de société. Photo RL

Depuis quelques mois, les enfants des communes de Kuntzig, Volstroff, Illange, Algrange et Bertrange participent à une action citoyenne de prévention contre la violence avec les enfants qui fréquentent les mercredis éducatifs des services d'accueil périscolaire.

Mercredi, Bertrange a accueilli la dernière rencontre qui a permis aux enfants, en présence de Guy Noël, le maire et Serge Spinner, conseiller délégué aux Sports et à la jeunesse, des élus de l'association PEP 57, des psychologues et de Yamina Derkaoui Yamina chargée de mission du service animations des PEP de présenter les affiches, les slo-

gans, les dessins ainsi que l'exposition et des saynètes faites par les enfants. Les saynètes mettant en situation des actes de violences et d'incivilités étaient prétextes à réfléchir sur les attitudes à avoir et la conduite à adopter. L'analyse de tous les intervenants a permis de montrer que les jeunes, vu leurs réactions, appréhendaient ces problèmes avec justesse et lucidité. L'équipe du périscolaire de Bertrange où les différentes rencontres se sont déroulées a accueilli avec plaisir plusieurs intervenants : M. Kremmer qui a proposé une initiation taekwondo, M. Sutura et Mme Weinigel, tous deux membres de la police municipale.

BOUSSE

La rue des Écoles refait peau neuve



Remise à neuf de la rue des Écoles de Bousse. Photo RL

Des travaux de requalification (route et trottoirs) concernant en premier lieu la rue des Écoles à Bousse sont en cours et seront suivis pour la rue de l'Église et ce, avec l'attribution de compensation de la CCAM. La commune s'est engagée à faire en sorte de limiter la gêne occasionnée pour l'accès à l'école primaire Le plateau.

Top niveau pour les jeunes handballeurs



De bons résultats pour les moins de 12 ans de l'entente BLR de handball. Photo RL

Le travail réalisé tout au long de l'année par BLR Arc mosellan de handball avec Anthony Melchior, animateur jeunes, encadré par Franco Cau, expert de la FFHB, et avec la participation de trente-huit garçons de moins de 12 ans garçons a payé. Au cours de la journée Grand stade organisée par le comité de Moselle, les deux équipes, constituées d'Enzo Falco, Régis Fortes, Ethan Lucchese, Louis Trocano et Florian Lefebvre pour la première, et de Maxime Bruck, Noël Navard, Yann Pretto, Nicolas Henrion et Quentin Renoux pour la

seconde ont terminé premières sur leur terrain respectif. Même si l'objectif de la manifestation n'est pas la compétition à tout prix, ce résultat montre la qualité du travail réalisé.

En outre, le nombre d'équipes engagées au Grand stade (sept avec également des "premiers pas") est également représentatif du travail de fond de toute l'équipe technique du club. L'école d'arbitrage n'est pas en reste avec la participation de Paul Louvet à l'arbitrage des rencontres. Encore bravo à tous ces jeunes et merci aux parents pour leur participation.

INTERCOMMUNALITÉ

Des études à volonté

« Le périscolaire, les crèches et le haut débit. Voilà ce que les gens recherchent quand ils s'installent. Voilà sur quoi travailler pour l'avenir de notre territoire », a lancé le maire de Bousse. Des thèmes débattus hier soir.

Quel avenir pour la petite enfance ?



Le personnel des quatre futures structures pourrait être mutualisé. Photo Pierre HECKLER.

L'année de la petite enfance, c'est en 2014 », lance Eric Michel, directeur général des services de la communauté de communes de l'Arc mosellan. Aussi, lors du dernier conseil communautaire, les conseillers se sont appuyés sur les résultats de l'étude "petite enfance" lancée en avril dernier pour imaginer les nouveaux modes de garde qui seront prochainement développés. « Si l'accueil privé (de type assistante maternelle à domicile) est globalement satisfaisant en volume, il mérite d'être complété d'un accueil collectif mieux équilibré », a expliqué le président Yves Aschbacher. Pour l'instant, 25 places sont concentrées sur le

seul multi-accueil de Guénange. Or les communes de Metzervisse, Königsacker, Rurange-Thionville et Kédange-sur-Canner ont mis en avant leur désir d'accueillir chacune une structure d'accueil, en faisant une proposition de terrains à la CCAM (lesquels seraient cédés pour l'euro symbolique).

Ainsi quatre équipements de type microcrèche/multi-accueil pourraient voir le jour rapidement. Le coût pourrait s'élever à la construction entre 1 200 000 € (pour une option de quatre microcrèches) et 2 400 000 € (option avec trois microcrèches et un multi-accueil). Ainsi 40 nouvelles pla-

ces seraient créées, soit une centaine d'enfants accueillis.

Le mode de gestion à débattre

Si le principe de ces réalisations n'est pas remis en question, son mode de gestion est plus controversé. Deux options sont envisagées : la régie directe par la CCAM ou la création d'une délégation de service public (DSP).

Si la régie directe suppose l'embauche d'un personnel qualifié, la DSP pose le problème d'une cogestion avec un partenaire privé ou une association. « Le milieu associatif repose quelquefois sur des contrats de courte durée, au SMIC, avec peu d'évolution de carrière et donc peu de fidélisation du personnel. Dans le domaine la petite enfance, c'est préjudiciable », affirme Jean-Pierre La Vaulée, maire de Guénange. Cette commune étant la seule de la CCAM disposant d'un accueil petite enfance, elle traitait jusque-là avec son personnel municipal de façon directe. Une situation transitoire : c'est à la CCAM que revient la compétence petite enfance. Elle sera donc transférée quand les nouvelles structures verront le jour.

Quelques clés pour comprendre...

• **Quelle est la différence entre une microcrèche et un multi-accueil ?** Les deux structures sont dédiées à la tranche d'âge 0-3 ans. La "microcrèche" accueille jusqu'à dix places. Au-delà, on parle de "multi-accueil". Les exigences de la Caisse d'allocations familiales sont alors plus importantes, avec notamment la contrainte d'un taux de remplissage de 70 %.

• **Quel est l'intérêt d'une microcrèche ?** La gestion est plus légère : le ratio "nombre d'encadrants/enfants" est plus favorable que dans le cas des structures multi-accueils. Ce qui implique une économie en fonctionnement.

Par ailleurs, l'investissement est limité. Il est de l'ordre de 250 000 à 300 000 € (équipement et mobilier compris), avec chacun la possibilité d'obtenir jusqu'à 40 % de subventions (CAF, conseils régional et général). « Attention ! Ce système s'appuie sur les subventions de la

CAF. Or, ce ne sont que des estimations. À l'époque où l'État voulait améliorer la prise en charge des enfants par le périscolaire, on avançait un chiffre de 50 % d'aides. Aujourd'hui, on en est à... 25 % ! », met en garde Charles Birmann, le maire de Bousse.

• **Qu'est-ce qui déterminera le choix d'un multi-accueil ?** Si la communauté de communes des Trois frontières et/ou celle de Portes de France ont besoin de places, elles pourraient être intéressées par la structure de Königsacker, assez proche. Dans cette hypothèse, il faudrait alors disposer d'au moins vingt-cinq places... donc un multi-accueil.

• **Pourquoi créer quatre nouvelles structures ?** « C'est un choix politique, précise Eric Michel. On aurait pu proposer une grosse structure centrale – à Metzervisse par exemple –, mais on a préféré répartir les centres d'accueil sur tout le territoire. »

Optimiser la décharge d'Aboncourt



Pour l'heure, 100 % des déchets qui arrivent à la déchetterie d'Aboncourt sont enfouis. Photo Pierre HECKLER.

Aujourd'hui, nous faisons un pari sur l'avenir : on parle des vingt-cinq prochaines années », lance Eric Michel. Une étude va débiter en ce sens et déterminera la marche à suivre pour pérenniser l'installation (en cours) de l'unité de cogénération d'Aboncourt. Explications.

Qu'est-ce qui se passe à Aboncourt ? Il existe trois façons de traiter les "déchets résiduels" (ceux qui arrivent après tri effectué par les particuliers) : l'incinération (comme à Metz), la méthanisation (comme à Forbach), ou l'enfouissement. C'est ainsi qu'à Aboncourt, on enfouit 100 % des déchets qui arrivent à la déchetterie. Cela représente 70 000 tonnes tous les ans. La décision a déjà été prise, il y a un an, de construire une unité de cogénération pour récupérer les biogaz produits par les déchets ainsi enterrés. Le centre fabriquera avec cette matière première de la chaleur et de l'électricité.

Le problème à venir. En

adéquation avec la réglementation générale et les dispositions européennes, le projet de révision du Plan départemental d'élimination des déchets de la Moselle s'oriente vers une limitation du recours à l'enfouissement et à l'incinération. Seuls 40 % des déchets pourront ainsi être traités. Aussi, pour assurer la pérennité du site d'Aboncourt, l'idée est de dou-

bler l'unité de cogénération d'un centre de tri mécanisé, pour sortir du circuit les déchets recyclables/verre/plastique. La partie restante sera dirigée vers un espace de méthanisation et une fabrique de compost de qualité. Ainsi, les déchets enfouis ne représenteraient plus que 50 %.

À quoi doit-on s'attendre ? L'unité de cogénération est en cours d'installation par la société Gaseo. Elle devrait être opérationnelle dans les six mois à venir.

• L'étude pour la création de l'unité de tri mécanisé représente un coût de 100 000 €.

• La construction de ce nouvel équipement pourrait représenter une dizaine de millions d'euros. Mais seule l'étude peut affiner ce chiffre...

GUÉNANGE

Le club de judo conserve le challenge

Treize clubs du secteur de Thionville ont participé au challenge de la Ville de Guénange, le grand tournoi annuel organisé au gymnase Claude-Hozé par le club de judo local.

Ce tournoi était ouvert à toutes les catégories de la fédération de judo, enfants et adultes. Pour mener ce tournoi à son terme, il n'a pas fallu moins que l'ensemble de la journée. Et pour que tout se déroule bien, tous les clubs, dirigeants et bénévoles, ont mis la main à la pâte.

Le trophée a été calculé sur l'ensemble des résultats de toutes les catégories, à l'exception des poussinets, les 4-6 ans, près de soixante au total, pour lesquels ont été prévus des ateliers

éducatifs avec, à la clé, des médailles en guise de récompense.

Quant au challenge, remis par le maire, Jean-Pierre La Vaulée, en présence de Michel Leube, adjoint chargé des sports, il restera à Guénange puisque c'est le club local qui l'a remporté devant AJL Thionville et Thionville-Elange.

Le classement : 1^{er}, Guénange (219 points) ; 2^e, AJL Thionville (179 points) ; 3^e, Thionville-Elange (172 points) ; 4^e, AJKS ; 5^e, Metzervisse ; 6^e, Cattenom ; 7^e, Florange ; 8^e, Distroff ; 9^e, Basse-Ham ; 10^e, Uckange ; 11^e, Illange ; 12^e, Yutz ; 13^e, Manom.



Toutes les catégories étaient représentées au challenge de la Ville. Photo RL

LUTTANGE

La rue du Faubourg entre voisins



conseil de l'arc mosellan

En marche vers le haut débit

Le constat : certaines communes de la CCAM sont partiellement ou mal desservies par les réseaux à haut débit.

Le projet : dans un premier temps, la CCAM souhaite mettre en œuvre une étude comportant un diagnostic, commune par commune (pour déterminer quel est le niveau de service actuel), puis des propositions d'interventions (fibre optique, satellite ou autre ?), un planning d'intervention, etc.

Le coût : cette étude coûterait environ 50 000 €. Elle représente seize semaines de travail. Le lancement de la consultation pourrait commencer dès la fin du mois, pour un lancement du reste de l'étude en septembre.

Les réactions : « Il faudra déterminer si nous sommes obligés de construire de nouveaux fourreaux pour la fibre, ou si l'on peut utiliser le réseau existant. Le conseil général a relié, il y a des années, tous les collèges. On peut peut-être s'en servir ? »

Pour l'heure, seule l'étude peut répondre à ces questions très techniques.

Des nouvelles de la ZAE



Quand grande surface et petits commerçants s'unissent autour du même projet. Photo Armand FLOHR.

Les travaux de la zone d'activité économique de Metzervisse/Distroff ont commencé. Lors du conseil communautaire, quelques commerçants qui vont s'y implanter sont venus se présenter. Ainsi, les représentants de Carrefour ont longuement dévoilé le concept de Carrefour Contact (moyenne surface), qui comportera un grand rayon fruits et légumes, du pain frais, une boucherie traditionnelle, une station-service 24 heures sur 24, etc.

En parallèle, six commerçants indépendants s'installeront dans les cellules commerciales : un charcuterie-traiteur, un pizzeria, une esthéticienne, un opticien, un fleuriste, et une société de constructions métalliques.

INGLANGE

Prochain mariage

Nous apprenons le prochain mariage le samedi 22 juin, de Kévin Auger, chauffeur et d' Alicia Rothenmacher, assistante d'éducation, domiciliés tous deux à Inglange. Nos félicitations aux futurs époux.

STUCKANGE

Vide-greniers

L'Association des parents d'élèves Les Mésanges et Sports et Loisirs organisent ensemble un vide-greniers sur le parking de la salle socioculturelle et de la mairie, rue des Lilas le dimanche 30 juin de 7h à 17h ; installation des exposants à partir de 6 h avec café offert. Une préinscription-réservation des places est obligatoire.

Informations : Laetitia

Alvès, tél. 06 62 64 82 53

ou Patricia Vouin, tél 03 82 58 80 38.

SERVICES

Loisirs

Distroff : permanence de la bibliothèque, de 14h30 à 16h.

Volstroff : bibliothèque, de 19h30 à 20h15.

Permanences

Bertrange : point jeunes en mairie, de 14h à 17h30. Aupar, de 9h30 à 10h30 en mairie

Guénange : Clic Moselle de Thionville-Yutz, avenue Gabriel-Lipmann à Yutz, permanence téléphonique de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 ; rendez-vous uniquement sur appel au préalable au 03 87 37 95 66.

Rurange-lès-Thionville : point jeunes en mairie, de 16h à 18h.